



33^{EME} CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

DISCOURS DE MONSIEUR PASCAL PLANTE, PRESIDENT DE L'UNION DES CHAMBRES DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'OCEAN INDIEN

12 septembre 2018 – Balaclava, Maurice

Liste protocolaire :

Monsieur le Président du Conseil de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs les Ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Commission de l'océan indien,

Monsieur le Président du conseil Régional de la Réunion

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement de la République de Maurice,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames, Messieurs les représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs, le Officiers permanents de liaison de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Distingués invités,



« Dans mon Ami, je trouve un autre moi-même ».

Cette citation d'« Isabel Norton » est en quelque sorte, en filigrane, ce que vivent les opérateurs économique de la zone Océan Indien depuis que l'UCCI OI a décidé de les réunir régulièrement notamment au cours de ses différents FEIOI.

C'est de façon plus large ce que vit chaque habitant de la zone OI lorsqu'il a l'opportunité de se confronter à un autre habitant de la même zone.

Vous comprenez donc l'honneur qui est le mien de pouvoir représenter l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien et d'avoir ainsi l'opportunité de porter la voix de la communauté d'affaires de la région devant la plus haute instance décisionnelle de la Commission de l'océan Indien.

Je remercie vivement Monsieur le Président du Conseil de la COI et Ministre des Affaires étrangères de la République de Maurice d'avoir invité la communauté des affaires à se faire entendre au sein de ce conseil des ministres.

C'est sans aucun doute une affirmation forte de l'importance indiscutable d'un dialogue public-privé resserré dans notre sous-région. Dialogue, non seulement, nécessaire au développement des échanges commerciaux entre nos îles, mais aussi, à une meilleure insertion de l'Indianocéanie dans l'économie régionale et internationale.



Rappelons que l'UCCI OI poursuit un objectif double :

- Le renforcement des échanges économiques inter îles
- La mise en commun des forces de ses différents territoires en vue de conquérir d'autres marchés.

Dès sa création, l'UCCI OI a souhaité favoriser l'instauration d'un dialogue permanent public-privé.

C'est donc tout naturellement qu'après la réussite de ses deux premiers FEIOI, la COI et l'UCCI OI ont souhaité affirmer leur partenariat par la signature d'une convention reconduite régulièrement jusqu'à ce jour.

Honorable assistance,

13 !

Cela fait 13 ans que les Chambres de commerce et d'industrie des îles de l'OCEAN INDIEN ont décidé de se réunir au sein de cette Union représentant les forces vives du secteur privé de l'océan Indien,

Sous l'impulsion et avec le soutien de la Commission de l'océan Indien, faisant de l'UCCI OI son partenaire deux ans plus tard, notre organisation rassemble aujourd'hui 31 Chambres de commerce et d'industrie, s'est ouverte à toutes les organisations représentatives du monde économique de la zone et porte ainsi la voie de près de 200 000 entreprises.

Le partenariat qui nous caractérise est un partenariat engagé et de proximité avec la COI, un partenariat marqué par le partage :

- Le partage de mêmes défis : Des défis liés à l'insularité, qui nous poussent sans cesse à innover pour ne pas être mis à l'écart des grands mouvements d'intégration économique
- Le partage de mêmes opportunités : Des opportunités notamment liées à notre positionnement géostratégique sur l'axe Afrique-Asie et à une population jeune et de plus en plus formée, véritable force vive de notre futur développement.
- Le partage d'une même ambition : celle de donner vie à une économie régionale dynamique, au service de l'épanouissement des hommes et des femmes de l'Indianocéanie

« L'ambition est le chemin du succès, la persévérance est le véhicule dans lequel vous y arriverez », Bill Bradley

Mesdames, Messieurs,

C'est donc animé par cette ambition commune que l'UCCI OI et la COI ont œuvré et continue à le faire pour offrir aux entreprises de l'Indianocéanie un environnement de plus en plus propice au développement de leurs affaires.

C'est notamment grâce à ce partenariat fort et au soutien de l'Union européenne que nous organisons depuis 2005 les différents Forums économique de l'océan Indien, à chaque fois dans une île différente.



Haut lieu de rencontres entre les entreprises elles même mais aussi de dialogue public-privé régional, le Forum économique a fait évoluer le paysage de la coopération économique. Au delà des partenariats d'affaires en eux même, les différents forum ont vu la création notamment de la marque « Iles Vanille » pour la promotion d'une destination régionale, le lancement du concours annuel Webcup Océan Indien pour valoriser le savoir-faire de notre savoir-faire en matière de création de sites internet ou encore de la création d'une association des centres d'arbitrage et de médiation de chaque territoire en vue de sécuriser la démarche des entrepreneurs. L'intelligence collective a su montrer ses capacités de donner des résultats à forte valeur ajoutée pour tous au cours des Forums successifs.

Plus récemment, un grand pas a été réalisé en lien avec les conclusions du 7^{ème} Forum économique des îles de l'océan Indien de 2011 portant sur l'amélioration de la connectivité numérique. Je suis en effet ravi que notre résolution de relier nos îles par un deuxième câble sous -marin aient été reprise par des entreprises de notre région à travers le projet METISS. Je salue leur initiative de s'allier pour renforcer l'économie régionale.

Distingués invités,

Nous l'affirmons avec fierté, la Commission de l'océan Indien est notre partenaire historique. Un partenaire qui nous a donné une certaine visibilité et crédibilité, nous permettant aujourd'hui de travailler avec d'autres partenaires.



L'Union européenne (financement des FEIOI), la Région Réunion (financement de ressources humaines), l'Organisation internationale de la Francophonie (accompagnement dans l'action) ou encore l'Agence française de développement (PRCC) sont autant de partenaires qui nous permettent aujourd'hui, non seulement, de donner du contenu opérationnel à notre mandat, mais aussi, de bénéficier des ressources humaines nécessaires pour animer cette coopération régionale. Je profite de cet espace que vous nous donnez pour saluer l'ensemble de ces partenaires, pour leur confiance et leur soutien au développement du secteur privé régional.

Grace à votre soutien, nous amenons une plus grande partie de nos entreprises à mener des activités communes et concrètes ensemble. Des réalisations concrètes qui doivent tout de même faire face à des contraintes que seul, le secteur privé ne pourra surmonter.

A titre d'exemple, avec le soutien de l'Association des îles Vanille et de l'Agence française de développement, nous avons mobilisé une dizaine d'agences de voyage de nos îles. L'objectif : construire une offre de voyages combinés pour valoriser à l'international la richesse écotouristique de notre région.

Difficile tâche qu'était celle qui incombait à nos agences de voyage. Comment en effet exploiter l'étendue des opportunités offertes par la complémentarité de nos territoires, avec une desserte aérienne inter-îles pas toujours régulière, parfois inexistante et souvent trop onéreuse pour être compétitive, notamment face aux prix pratiqués dans les Caraïbes ou le Pacifique.



Mesdames, Messieurs,

C'est dans cette nécessité de joindre les forces du secteur privé et public au niveau régional que se situe la force du partenariat UCCI OI-COI.

Cette même union publique-privée sera nécessaire sur bien d'autres points. Que ce soit pour permettre la mise en place de cadres réglementaires pour favoriser l'émergence d'une économie circulaire régionale, faciliter la circulation des hommes ou encore pour éviter que le déficit d'infrastructures de transports pèse sur la compétitivité des productions alimentaires de la Grande île et avorte ainsi toute ambition de sécurité alimentaire régionale.

Honorable assistance,

Il a été beaucoup question dans mon intervention du besoin de rapprochement, celui d'améliorer la connaissance entre nos îles pour mieux travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs.

Je terminerai mon propos sur une autre nécessité pour une économie régionale compétitive et durable, la mise en place d'un cadre encore plus resserré de dialogue public-privé afin de définir des objectifs clairs pour la levée, à terme, des entraves à l'accroissement des échanges entre nos économies respectives.

A cet effet, nous formulons le vœu solennel de rassembler de manière régulière une rencontre entre les décideurs compétents sur tout sujet pertinent pour l'amélioration de l'environnement des affaires régionales.

C'est dans cette mouvance que s'inscrit l'organisation d'un panel de haut niveau dans le cadre du 11^{ème} Forum économique qui



se déroulera à Tananarive les 26, 27 et 28 septembre prochain. Une table ronde où nous rassemblons pour la première fois des décideurs publics (ministres, président du Conseil Régional) et bailleurs de fonds pour discuter de l'impact du déficit de logistique sur le développement des entreprises de l'océan Indien. Nous vous avons invités individuellement, nous vous attendons tous.

Nourrissons l'ambition de nous retrouver dans un cadre plus élargi de concertation publique-privée de haut niveau, qui pourrait, pourquoi pas, devenir notre « Davos » de l'océan Indien.

« Arriver quelque part est tellement moins important qu'être en bonne compagnie durant le trajet... » Franck Moore Colby

Je vous remercie pour votre attention.